



LA CERTIFICATION PIX

CLASSE DE 3^{ème}

La Certification PIX : qu'est-ce que c'est ?

La certification PIX est une évaluation obligatoire pour tous les élèves de 3eme.

Cette certification se déroule sous forme d'un parcours individuel sur ordinateur, en salle informatique surveillée. Au cours de cette session, les élèves passent plusieurs exercices adaptés à différents domaines des compétences numériques.

À la fin de la certification, chaque élève reçoit une attestation officielle qui indique son niveau pour chaque compétence évaluée, sur une échelle de 1 à 8. Cette attestation est :

- Personnelle et nominative
- Valable à vie
- Utilisable dans différents contextes futurs, tels que les démarches d'orientation, les candidatures à des stages ou des emplois.

Comment les élèves se préparent-ils à la certification ?

La préparation à la certification PIX s'effectue tout au long de l'année scolaire grâce à des parcours d'entraînement personnalisés. Ces entraînements peuvent être réalisés :

- En classe, lors des cours de technologie ou d'autres disciplines intégrant le numérique.
- Au CDI (Centre de Documentation et d'Information) pour un travail autonome.
- À la maison, via le compte personnel de chaque élève sur la plateforme PIX.

Chaque élève possède un compte individuel sécurisé, qui lui permet de progresser à son propre rythme, selon ses points forts et ses axes d'amélioration.

Avant la certification finale, un parcours de positionnement est proposé afin d'évaluer le niveau actuel de l'élève et de l'aider à se concentrer sur les compétences à renforcer.

Le rôle des parents

Les parents jouent un rôle important dans la réussite de leur enfant avec PIX :

- Encouragez votre enfant à s'entraîner régulièrement sur la plateforme officielle (pix.fr) pour consolider ses compétences numériques.
- Rappelez-lui l'importance de la certification : il s'agit d'une étape sérieuse qui valorise des savoir-faire concrets, mais sans pression excessive.

À retenir

- La certification PIX est obligatoire en classe de 3e.
- Elle donne lieu à une attestation officielle valorisée dans le Parcours Avenir des élèves.
- Elle valide des compétences numériques essentielles pour la vie scolaire, personnelle et professionnelle.
- La progression des élèves est accompagnée par le responsable de niveau qui guide et les élèves tout au long de leur apprentissage.